



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIEN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



de la Communauté de Communes du **PILAT RHODANIEN**

La Communauté de Communes du **PILAT RHODANIEN**

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) créé par arrêté préfectoral du 30 novembre 2001.

Elle est composée de 14 communes :

- Bessey,
- Chavanay,
- Chuyer,
- La-Chapelle-Villars,
- Lupé,
- Maclas,
- Malleval,
- Pélussin,
- Roisey,
- Saint-Appolinard,
- Saint-Michel-sur-Rhône,
- Saint-Pierre-de-Bœuf,
- Véranne,
- Vérin.

17 325

habitants

Au 1^{er} janvier
2023, (populations
légales INSEE)

-  Sièges de la CCPR
-  Maison des Services
-  Déchèterie
-  Crèche
-  Centre de loisirs et/ou périscolaire
-  Cuisine centrale
-  Centre culturel (cinéma et médiathèque)
-  Zone d'Activités Économiques
-  Espace Eaux Vives
-  Camping de la Lône
-  Maison de la Lône
-  Piscine



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président



Serge RAULT
Président
de la
Communauté de Communes
du Pilat Rhodanien
Maire de Saint-Pierre-de-Boëuf

Le conseil communautaire s'est installé le 6 juillet 2020 pour 6 années.

Instance décisionnelle composée des 14 maires des communes du territoire, ils se réunissent chaque semaine. Le Bureau assure la gestion des affaires courantes du territoire et prépare les délibérations du conseil communautaire.

7 Vices-Présidents

Ils sont responsables d'un domaine de compétence et président les séances de travail des commissions.



Valérie PEYSELON
1^{ère} Vice-Présidente
en charge de l'eau, de l'assainissement non collectif et du très haut-débit
Maire de Vérin



Michel DÉVRIEUX
2^{ème} Vice-Président
en charge du tourisme
Maire de Pélussin



Jacques BERLIOZ
3^{ème} Vice-Président
en charge des finances, de la communication et de la culture
Maire de La Chapelle-Villars



Charles ZILLIOX
4^{ème} Vice-Président
en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat
Maire de Bessey



Patrick METRAL
5^{ème} Vice-Président
en charge du développement économique et de l'emploi
Maire de Chavanay



Farid CHERIET
6^{ème} Vice-Président
en charge des services à la personne et Président de la SPL
Maire de Lupé



Hervé BLANC
7^{ème} Vice-Président
en charge de la mutualisation et de la piscine
Maire de Maclas

Les conseillers communautaires membres du Bureau



Philippe ARIÈS
délégué
à la gestion des déchets
Maire de Roisey



Michel BOREL
délégué
au développement durable et aux mobilités
Maire de Véranne



Annick FLACHER
Maire de Saint-Appolinard



Christelle MARCHAL
Maire de Malleval



Jean-Louis POLETTI
Maire de St-Michel s/ Rhône



Béatrice RICHARD
Maire de Chuyer



LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Brigitte BARBIER
Chavanay



Nathalie BÉAL
Chavanay



Yannick JARDIN
Chavanay



Jean-Baptiste PERRET
Chavanay



Gisèle BONNET
Chuyer



Laurent CHAIZE
Maclas



Marcelle CHARBONNIER
Maclas



Thomas PUTMAN
Malleval



**Corinne ALLIOD
KOERTGE**
Pélussin



Jean-François CHANAL
Pélussin



Franceline COMAS
Pélussin



Martine JAROUSSE
Pélussin



Stéphane TARIN
Pélussin



Agnès VORON
Pélussin



Eric FAUSSURIER
Roisey



Jacques GERY
St-Appolinard



Sylvie GUISSET
St-Michel s/Rhône



Christian CHAMPELEY
St-Pierre-de-Bœuf



Véronique MOUSSY
St-Pierre-de-Bœuf



Martine MAZOYER
Véranne



Cyrille GOEHRY
Vérin

LES COMPÉTENCES ET LES SERVICES DE LA CCPR

LES COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA CCPR

L'évolution des besoins des habitants, les coûts des aménagements ne pouvant plus être assumés par les communes seules, une offre mutualisée est devenue nécessaire pour répondre au plus grand nombre.

Les transferts de compétences ont été décidés par les communes ou imposés par l'État au fur et à mesure du temps. Cependant, ce sont toujours les communes qui décident, à travers leurs 42 conseillers communautaires, du présent et de l'avenir du territoire dans sa globalité.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES (Art. L5214-16 I du CGCT)

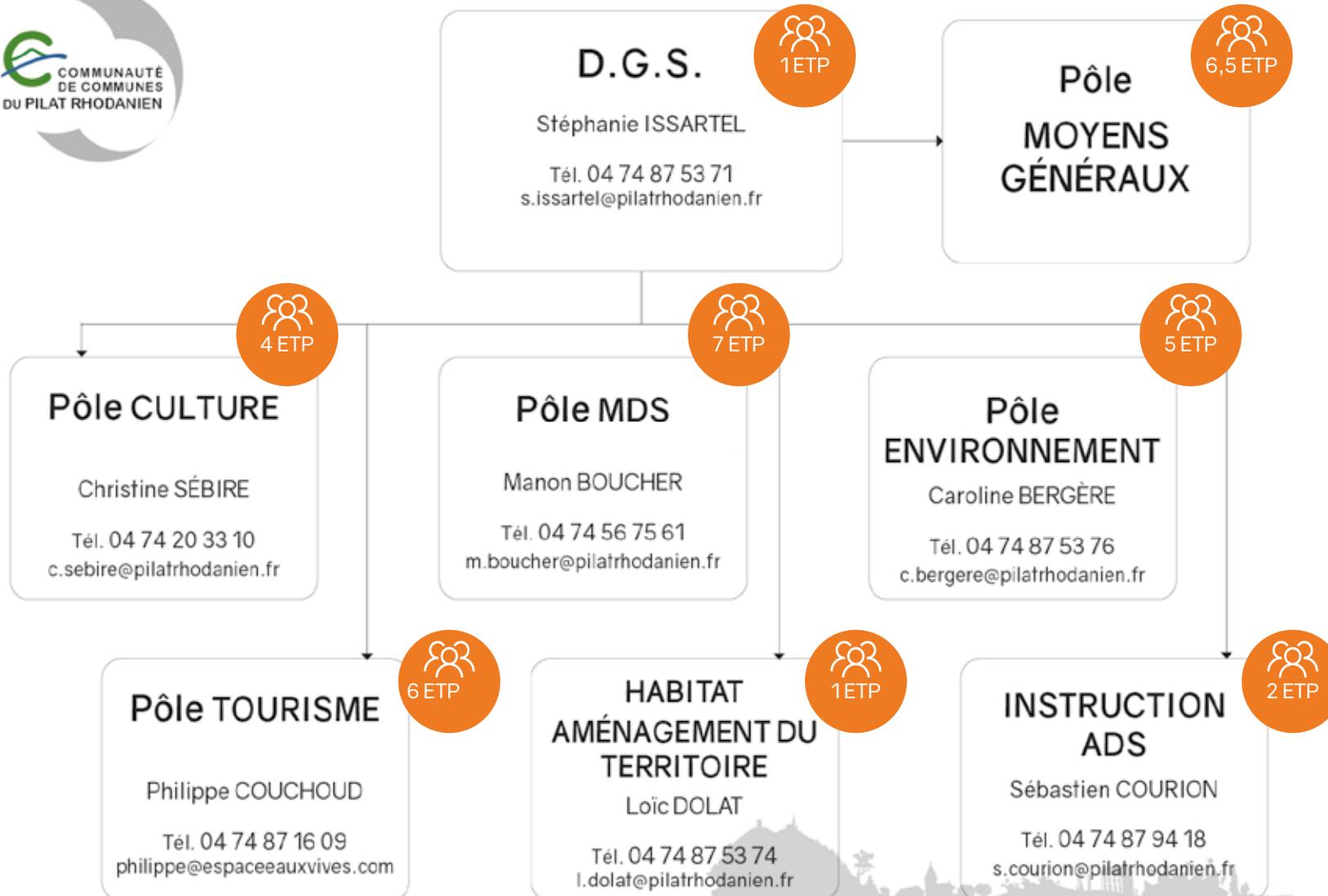
La communauté de communes exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace ;
- Actions de développement économique ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs ;
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ;
- Eau.



LES MOYENS HUMAINS

ORGANIGRAMME 2023



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **37** agents (32,50 Equivalents Temps Plein)
- ▶ dont **26** agents titulaires
- ▶ et **11** agents contractuels

La Communauté de Communes du Pilat Rhodanien comptabilise 7 budgets.

En plus du budget principal, elle dispose également de 6 budgets annexes :

- aménagement de zones d'activités économiques (ZAE),
- déchets ménagers,
- eau,
- assainissement non collectif (ANC),
- cinéma
- base de loisirs.

Validé le 28 mars 2024, les comptes administratifs 2023 des budgets présentent les résultats suivants :

BUDGET GÉNÉRAL	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-5 643 785 €	7 908 643 €	2 264 858 €
Investissement	-1 191 520 €	1 637 487 €	445 968 €
			2 710 826 €

DÉCHETS	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-2 206 567 €	2 730 731 €	524 164 €
Investissement	-237 845 €	629 637 €	391 792 €
			915 956 €

Eau	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-705 755 €	1 778 720 €	1 072 964 €
Investissement	-515 992 €	1 168 785 €	652 793 €
			1 725 757 €

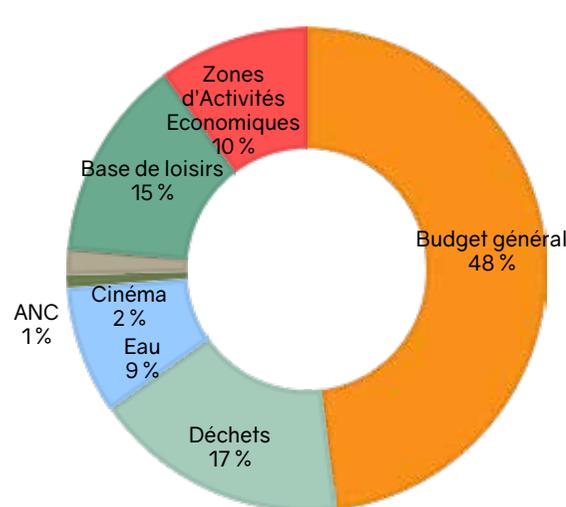
ANC	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-109 597 €	110 792 €	1 195 €
Investissement	- €	11 278 €	11 278 €
			12 473 €

ZAE	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-351 327 €	1 487 507 €	1 136 180 €
Investissement	-1 090 317 €	168 521 €	-921 796 €
			214 384 €

CINÉMA	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-226 536 €	226 536 €	- €
Investissement	-25 543 €	43 698 €	18 155 €
			18 155 €

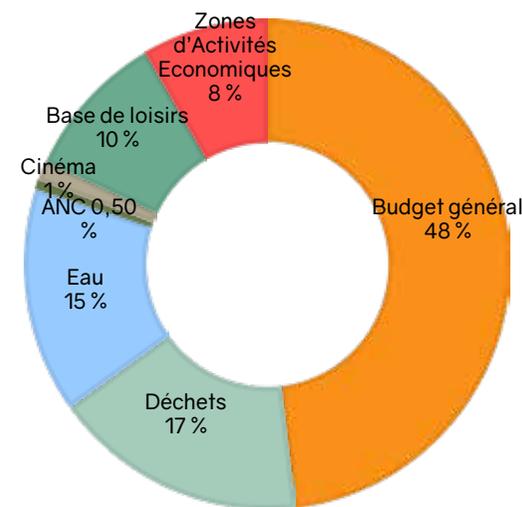
BASE DE LOISIRS	Dépenses	Recettes	soldes
Fonctionnement	-1 178 199 €	1 474 050 €	295 850 €
Investissement	-746 549 €	456 723 €	-289 826 €
			6 024 €

Répartition des dépenses et des recettes de FONCTIONNEMENT et d'INVESTISSEMENT pour les 7 budgets cumulés



Dépenses *: 14 229 533 €

(*) Montant total des dépenses de Fonctionnement et d'Investissement.



Recettes *: 19 833 108 €

(*) Montant total des recettes de Fonctionnement et d'Investissement.

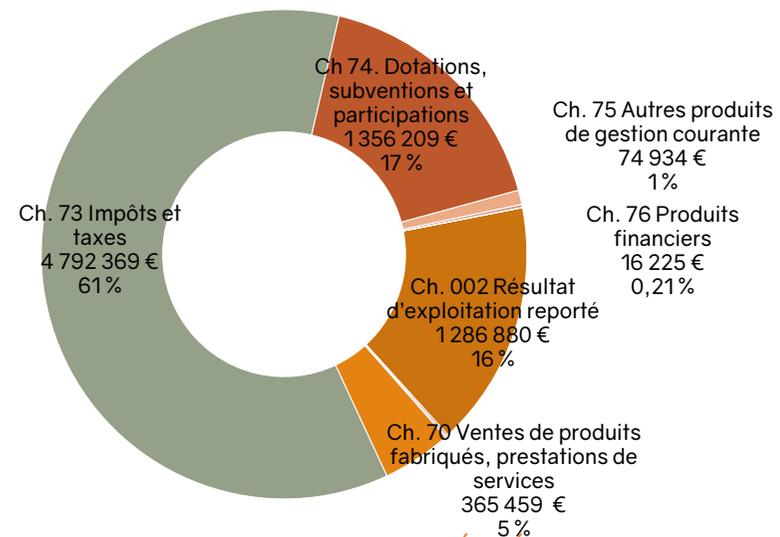
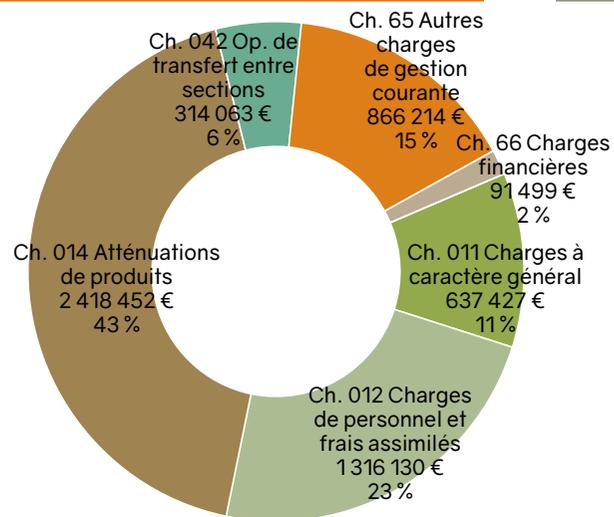
RAPPORT FINANCIER

Répartition des dépenses et des recettes de FONCTIONNEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 5 643 785 €

Résultat exercice : 2 264 858 €

Recettes : 7 908 642 €

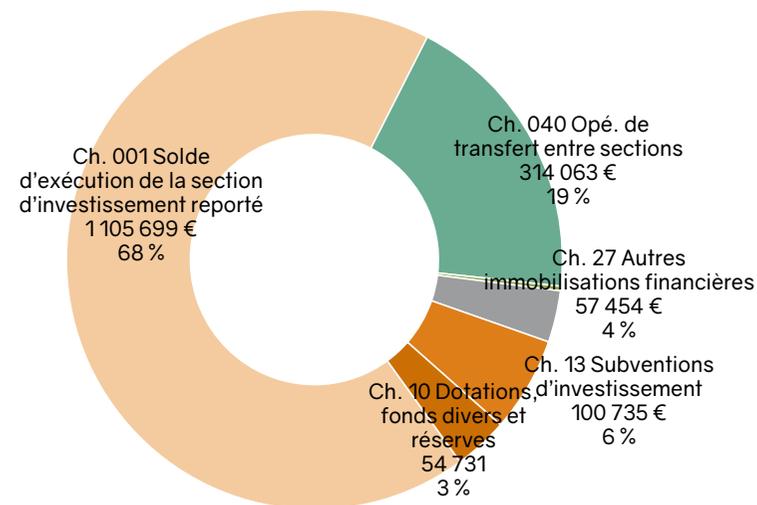
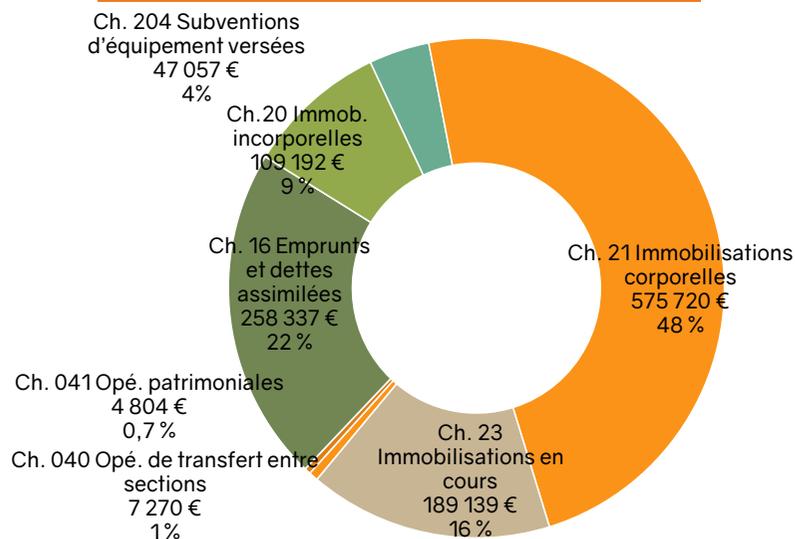


Répartition des dépenses et des recettes D'INVESTISSEMENT pour le BUDGET GÉNÉRAL

Dépenses : 1 191 520 €

Résultat exercice : 445 968 €

Recettes : 1 637 487 €



LA CUISINE CENTRALE

Chaque jour en période scolaire, la Société Publique Locale (SPL) du Pilat Rhodanien confectionne plus de 800 repas pour les élèves des écoles publiques de Pélussin, Chavanay, La-Chapelle-Villars, Maclas, Roisey, Véranne, Saint-Appolinard, Saint-Michel-sur-Rhône, Vérin, Malleval, Lupé, Chuyer et pour les écoles privées de Maclas, Chavanay, Chuyer.

La SPL du Pilat Rhodanien fournit également les centres de loisirs de Pélussin, Roisey, Chuyer, Saint-Pierre de-Bœuf, Chavanay et Maclas.

Le développement de l'activité et l'exiguïté des locaux actuels, installés au lieu-dit « L'eau qui bruit » à Pélussin, ont motivé le projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale en dessous des locaux du siège de la communauté de communes au 13 rue des Prairies à Pélussin.

Les travaux ont démarré en juin 2020 sous la maîtrise d'œuvre du groupement Atelier 3A / Synapse. Il a été stoppé en juin 2021 suite à des malheurs sur le carrelage. Après 15 mois d'arrêt, le chantier a redémarré en septembre 2022 et la livraison est intervenue au cours de l'été 2023.

La construction de cette cuisine aura coûté plus de 1 820 000 € TTC. Ce projet a été largement soutenu par :

- l'État : 282 200 € ;
- la région Auvergne-Rhône-Alpes : 487 000 € ;
- le département de la Loire : 370 800 €.

En plus du versement des loyers, la communauté de communes a récupéré une partie de la TVA pour 245 000 € et des reversements des assurances pour 100 000 €.



La nouvelle cuisine centrale



Le bâtiment de l'ancienne cuisine centrale à l'Eau qui bruit

En 2023, les élus ont pris la décision de mettre en vente le bâtiment situé sur le hameau de L'eau qui bruit à Pélussin (anciens locaux de la cuisine centrale) évalué à 230 000 €.

Malgré un fort potentiel pour ce bâtiment avec de gros travaux de rénovation à prévoir, en fin d'année 2023, le bâtiment n'a pas trouvé acquéreur.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

6 ZAE sont gérées par la CCPR :

- Deux zones sont aménagées et totalement commercialisées : la **zone des Bretteaux à Saint-Michel-sur-Rhône** et la **zone de Verlieu à Chavanay**.
- Deux zones sont aménagées et totalement commercialisées avec un projet d'extension prévu au schéma d'accueil des entreprises : **Guilloron à Maclas** et **Le Planil à Pélussin**. A ce jour, la communauté de communes est partiellement propriétaire des terrains.
- La **zone de La Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf / Malleval** s'est finalisée en 2023, avec le dernier projet d'installation (Auto Passion) et la réalisation des aménagements communs (enrobé de la route, parking et la pose d'un portail) pour un coût de 210 000 €.
- En 2022, la CCPR a décidé de créer une 6^{ème} zone d'activités économiques intercommunale sur le secteur « Les Balcons du Mont Pilat ». En février 2023, de conseil communautaire a acté le coût d'opération estimé à 936 000 €, acquisitions comprises (subventions de l'Etat et de la Région AURA pour 209 000 €) dans le cadre d'un projet favorisant la biodiversité. Les travaux ont démarré début 2023.
- Des travaux de modernisation et d'optimisation de l'éclairage public se sont poursuivis sur les six sites afin de réduire la consommation d'électricité. L'éclairage existant (72 lanternes et 17 mâts) a ainsi été remplacé par du matériel de lampes LED. L'impact sur l'environnement a été réduit via la minimisation de la pollution lumineuse (baisse de l'intensité de 23h à 5h) et la baisse de la puissance souscrite.



La ZAE de l'Aucize à Bessey



La ZAE de La Bascule à Saint-Pierre-de-Bœuf

LES PROJETS

LA PISCINE À PÉLUSSIN

En 2021, une réflexion relative à la réhabilitation de la piscine à Péluussin a été engagée et les élus de la commission « piscine » ont travaillé sur les besoins de cette réhabilitation (accueil des usagers et des scolaires...). Une consultation d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée pour un démarrage de mission le 1^{er} trimestre 2022.

La mise aux normes du bâtiment pour permettre l'accueil des usagers et assurer des conditions de travail aux agents correctes, représentant un coût trop élevé, les élus ont pris la décision de ne pas réouvrir la piscine en 2022.

Le 2 mars 2023, le conseil communautaire a approuvé la définition du programme et le lancement du concours d'architectes. Le 26 octobre, l'avant projet du groupement Lipstick Xanadu architectes a été retenu.



Le projet de rénovation de la piscine à Péluussin

LA CRÈCHE À VÉRIN

Un important programme de travaux de rénovation a dû être envisagé sur la structure de la crèche à Vérin, à la suite de malfaçons pour lesquelles des contentieux en justice ont été intentés. En effet, ce bâtiment présentait une dégradation anormale du bardage et des menuiseries.

En 2022, une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été lancée afin de réhabiliter la crèche intercommunale à Vérin, suite à une expertise d'assurance.

La communauté de communes a partiellement depuis été indemnisée des préjudices et les marchés de travaux ont été étudiés en 2023 pour une rénovation prévue en 2024. L'opération est estimée à 312 000 € HT.



Les bâtiments de la crèche à Vérin avant rénovation

Le projet de rénovation

Plan de financement :

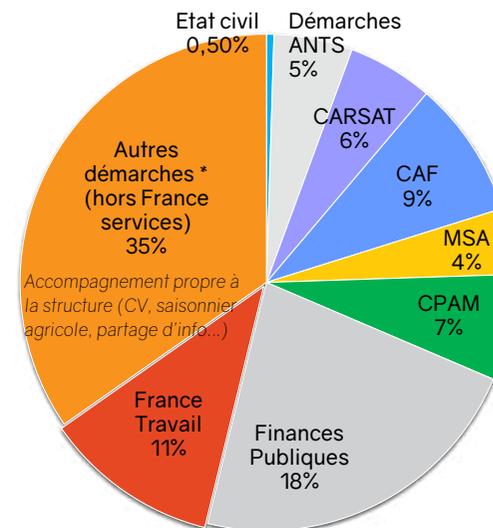
Dépenses	Montants HT
Travaux	305 000 €
Maîtrise d'œuvre et contrôles	50 000 €
TOTAL HT	355 000 €

Financement	Montants HT	Répart.
État (DSIL RT 2021)	64 000 €	18 %
CAF - FPT 2022	43 000 €	12 %
Département	219 000 €	62 %
CCPR	29 000 €	8 %
TOTAL HT	355 000 €	100 %

L'ACCUEIL ET LES SERVICES

La communauté de communes développe des services pour faciliter le quotidien de ses administrés mais souhaite aussi dynamiser le territoire en favorisant l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

La Maison France services, c'est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Elle s'adresse à des profils de visiteurs très variés : des demandeurs d'emploi, des salariés, des entrepreneurs, des seniors, des familles. Ces publics sont ensuite orientés et accompagnés soit directement par les agents de la Maison France services soit par l'un des 42 organismes partenaires dont 34 qui effectuent physiquement des permanences ou ateliers.



Répartition de l'accueil France services



Equipe de la maison France services



AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES AIDES

► **2^{ème}** Forum de la création d'entreprise : le rendez-vous des porteurs de projets et des jeunes entreprises (novembre 2023). 15 partenaires mobilisés en 4 pôles (projet, aides et financement, volet juridique, fiscale et formalité, accompagnement numérique)

► **6** subventions ont été attribuées pour l'aide au développement des petites entreprises du commerce et de l'artisanat ;

► **12** animations (Matinale de la créa, Micro-entreprise, forum création d'entreprise, marché créa, CCI Business) pour **180** participants.



Rencontre CCI Business (nov. 2023)

CHIFFRES CLÉS

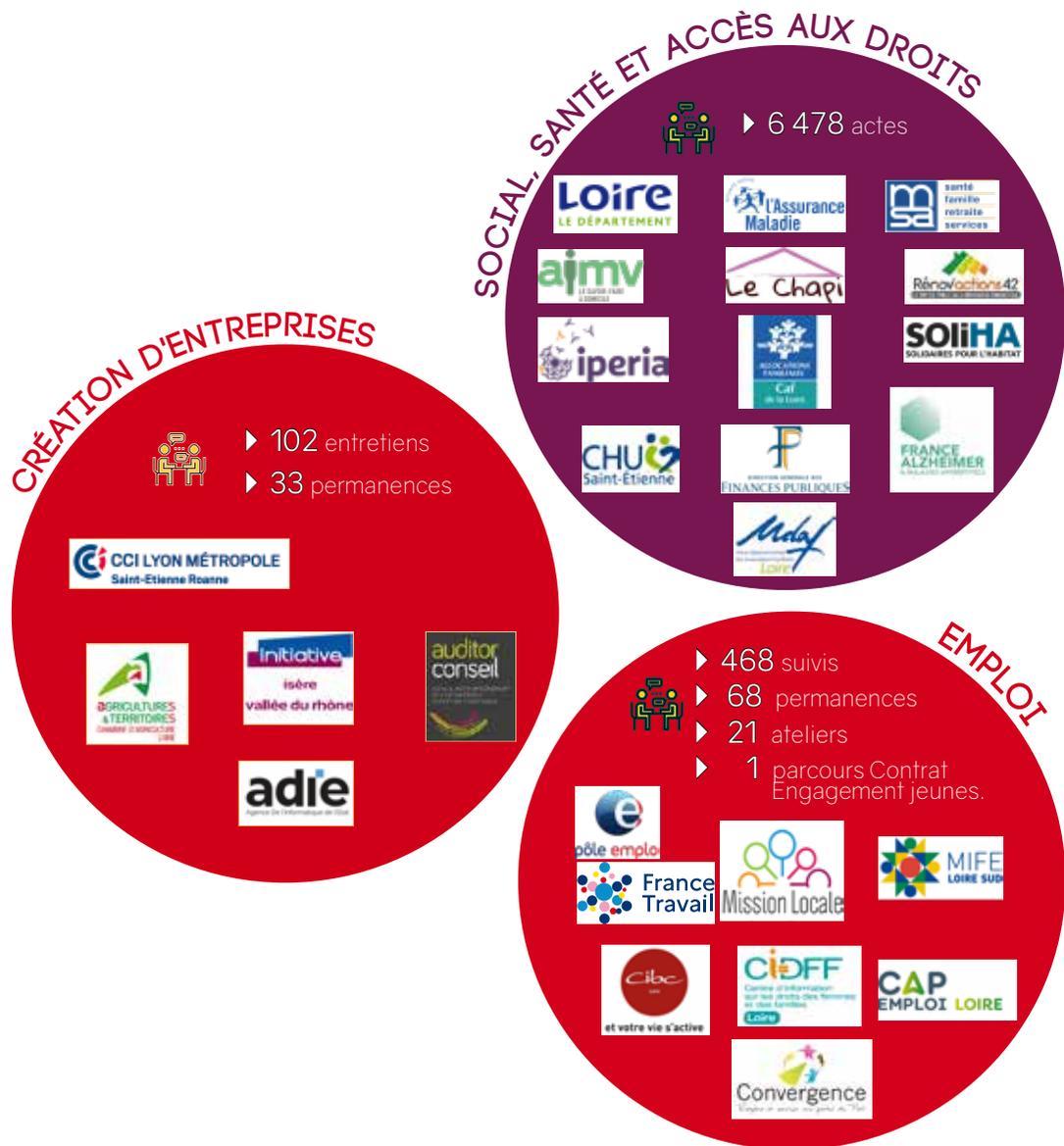
- **12 731** contacts (téléphoniques et physiques) soit une moyenne de 53 contacts par jour.
- **611** visites recensées pour la salle multimédia en libre accès.
- **954** accompagnements numériques (demandes sur le site du pôle emploi devenu France travail, le site de l'ANTS pour les cartes grises et l'état civil, les demandes de CESU, la création de boîte mail...).
- **129** participants aux ateliers numériques partenaires (Assurance Maladie et France travail).
- **4** parcours CARSAT Retraite pour **48** séances (parcours pour les seniors dans le cadre d'un financement par la Carsat) et **2** séances CAF pour 11 participants (parcours tous publics dans le cadre d'un financement CAF).

- **2** journées de sensibilisation écrans et réseaux sociaux (**50** enfants et **26** parents).
- **40** employeurs du Pilat Rhodanien ont déposé leurs offres d'emplois à la Maison des Services pour **212** postes (60 % de postes saisonniers agricoles).
- **106** entreprises renseignées
 - Conseil en création / reprise d'entreprises : **41**
 - Aide financières et conseils (CCPR et autres) : **24**
 - Implantation ZAE : **20**
 - Immobilier : **18**
 - Agriculture : **3**
- **100** personnes différentes ont fréquenté l'@telier : espace de coworking ; 429 participants pour 41 ateliers Boîte à outils.

LA MAISON FRANCE SERVICES

LES PERMANENCES DES PARTENAIRES

42 organismes sont partenaires de la Maison France services dont 34 qui effectuent physiquement des permanences ou ateliers.



CALENDRIER DES PERMANENCES

7 rue des Prairies - 42410 Pélussin
Tél. 04 74 56 75 60 - mds@pilathrodanien.fr

Horaires d'ouverture de la Maison des services : du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 17h 30

EMPLOI	jours / sur RDV	Horaires
Mission locale (accueil 16 / 25 ans)	1 fois / mois : 4 ^{ème} jeudi du mois	9h - 12h et 13h30 - 17h
MIFE Loire Sud (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)	3 fois / mois : 1 ^{er} jeudi du mois (accueil physique) + 2 ^{ème} et 4 ^{ème} lundi du mois (visio)	9h - 12h30 et 13h30 - 17h 9h - 12h
Cap Emploi	1 fois / mois	9h - 12h ou 13h30 - 17h30
Convergence (ex. SOS Petits boulots)	1 fois / mois	8h30 - 12h30
CIBC (conseil en évolution professionnelle)	1 fois / mois	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
Pôle emploi (ateliers accompagnement / recherche d'emploi)	1 à 2 fois / mois	9h - 12h et 14h - 16h
ENTREPRENDRE	jours / sur RDV	Horaires
CCI (Chambre de commerce)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 16h
CMA (Chambre de métiers)	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
Chambre d'Agriculture	Le mardi 1 fois tous les 2 mois	13h30 - 17h
IVR (Financement et création d'entreprises)	1 fois / mois le 3 ^{ème} vendredi du mois	8h30 - 12h
ADIE (Financement création d'entreprises et mobilité)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h
Expert - Comptable (Auditor conseil)	2 ^{ème} mardi du mois	13h30 - 17h
Expert - Comptable (CER France)	1 fois / mois : 3 ^{ème} vendredi du mois	9h - 12h
SANTÉ ET SOCIAL	jours / sur RDV	Horaires
Infirmières	Du lundi au vendredi sans RDV	7h45 - 8h30
France ALZHEIMER	Chaque 1 ^{er} vendredi / mois sans RDV	9h30 - 12h30
ANPAA (Prévention Addictologie)	2 fois par mois (le mardi)	10h - 12h30 et 13h30 - 16h
CARSAT Social	Les jeudis sur RDV	
SSIP (mesures pénitencières d'insertion)	1 fois / mois sur orientation	9h 30 - 12h30 et 13h30 - 17h
Médecine du travail MSA	Un vendredi par mois	9h - 12h30 et 13h30 - 17h
Médecine du travail (Sud Loire Santé au travail)	Les lundis sur RDV	
CIDFF (Centre Information Droits des Femmes et des Familles)	2 fois par mois (le mardi)	13h30 - 16h30
CMP (Centre Medico Psychologique)	sur rdv uniquement	
CAF Service social	2 fois / mois les mardis	
CPAM (atelier numérique ameli.fr)	1 fois / tous les 2 mois	10h à 12h30 et de 13h30 à 16h
AIMV (Agir Innover Mieux Vivre / maintien domicile)	2 fois / mois les lundi après-midi	
UDAF Point Conseil Budget	1 fois / mois le 1 ^{er} mercredi du mois	9h - 11h
Le Refuge	1 fois / mois le mercredi	15h - 17h30
Permanences du Département de la Loire (sur RDV)		
Assistants sociales		Sur RDV au 04 77 39 65 71
Délégation à l'Insertion et à l'Emploi (suivi RSA)		
Conseillère économique, sociale et familiale		
Maison Loire Autonomie		
Consultation PMI		
PETITE ENFANCE	jours / sur RDV	Horaires
Guichet unique (choix d'un mode de garde)	Sur RDV	Tél. 04 74 87 94 17
Relais Assistants Maternels Parents Enfants	Sur RDV	Tél. 04 74 87 53 73
LE CHAPI (lieu d'écoute enfants / adolescents)	Les mercredis (sur RDV)	9h - 18h
SERVICES PUBLICS	jours / sur RDV	Horaires
Rénov'actions 42 (logement)	2 fois / mois : 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis sur RDV au 04 77 41 41 25	9h - 12h et 14h - 16h30
Finances Publiques	Tous les jeudis sur RDV uniquement	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Espace Public Numérique	Du lundi au vendredi sans RDV	8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
L@telier (espace de coworking)	Animation et location d'espaces (bureau / salles pour les entrepreneurs)	Ouvert 7 jrs / 7

LES TEMPS FORTS

Forum de la création (2^{ème} édition)

La Maison France services a organisé son 2^{ème} Forum de la création d'entreprise le mardi 14 novembre 2023.

Ce rendez-vous a été l'occasion, pour toute personne souhaitant entreprendre (salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, créateurs repreneurs, chefs d'entreprise installés depuis moins de trois ans), de rencontrer, en un seul lieu, les interlocuteurs qui concourent à la réussite d'un projet.



C'est donc une quinzaine de partenaires de la création d'activités qui se sont mobilisés toute la journée en 4 pôles :

- De l'idée au projet ;
- Les aides et le financement.
- Les volets juridique, fiscal, social et les formalités.
- L'accompagnement numérique.

L'objectif est de favoriser le développement économique du territoire, d'encourager la création de nouvelles activités pérennes, de stimuler l'esprit d'entreprise et de mobiliser les talents locaux, sources de richesses et d'emplois.

➤ 25 participants – 17 partenaires

Pil'apéro réseau

Le lundi 27 mars 2023, l'équipe de la Maison France services du Pilat Rhodanien a organisé son 4^{ème} Pil'Apéro réseau au sein du restaurant « Chez Adèle » à Maclas.

Un évènement qui a connu un vif succès. Une quarantaine d'entrepreneurs, porteurs de projets, se sont retrouvés pour échanger, réseauter et également écouter les témoignages.

Quatre entrepreneurs ont présenté leur activité et ont témoigné de l'importance du numérique et de ce que celui-ci peut apporter au bon fonctionnement de leur entreprise.



Pour toutes ces démarches, vous pouvez compter sur des ateliers collectifs sur différents thèmes (économie, communication, collaboration...) et / ou des accompagnements individuels que propose la Maison des Services avec l'ensemble de ses partenaires.

La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale et de partages.

➤ 40 participants

Part'âge dans tes villages (2^{ème} édition)

Du 2 octobre au 25 novembre 2023, s'est déroulée l'action « Part'âge dans tes villages » sur le territoire du Pilat Rhodanien.

Cette initiative réunit les structures du territoire de l'enfance, de la jeunesse ainsi que les établissements seniors autour de la question de l'intergénérationnel.

Soutenue par la CAF, la MSA et le département Loire, cette aventure collective propose des ateliers et des évènements à partager entre générations.

Le vidéaste, Vincent Noclin s'est rendu sur certains ateliers pour récolter des images et de la parole afin de réaliser un documentaire intitulé « Part'âge tes Générations ». Le documentaire retrace ces rencontres, leur importance pour chacun et la volonté des partenaires de maintenir les liens intergénérationnels sur notre territoire.

➤ 20 partenaires se sont ainsi mobilisés et ont participé à l'organisation de 22 ateliers. Environ 330 personnes ont pu participer à un ou plusieurs ateliers proposés.



LA PETITE ENFANCE

En 2023, le service petite enfance (Guichet Unique et Relais Petite Enfance) a maintenu ses deux missions principales :

- ▶ informer et accompagner les familles, au niveau de leur recherche d'un mode de garde et de leur rôle de particulier employeur ;
- ▶ informer et accompagner les professionnels de la petite enfance, en leur offrant un lieu d'information, de rencontre et d'échanges.

L'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE

436 places sur le territoire :

- ▶ **64** places d'accueil réparties sur 4 crèches intercommunales (Maclas, Pélussin, Saint-Pierre-de-Boeuf, Vérin).
- ▶ **22** places d'accueil réparties sur 2 micro-crèches.
- ▶ **352** places d'accueil réparties sur 103 Assistantes Maternelles.
- ▶ Ouverture de la micro-crèche privée « Les Marmot'tes » Vérin en mars 2023.
- ▶ Fermeture de la micro-crèche privée « Les Hiboux » à Chavanay en juillet 2023.

467 enfants de moins de 3 ans en 2023 sur le territoire.

LE GUICHET UNIQUE

- ▶ **152** demandes d'accueil en crèche.
- ▶ **32 %** de ces demandes ont reçu un avis favorable.
- ▶ **81** rendez-vous parents (pour un accueil en crèche ou auprès d'une assistante maternelle).
- ▶ **116** demandes d'accueil individuel auprès d'assistantes maternelles.
- ▶ **5** demandes pour de la garde à domicile.

LES CRÈCHES

Crèche les P'tites Quenottes à Pélussin

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL (Société Publique Locale du Pilat Rhodanien).
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **72 %**
- ▶ **46** enfants accueillis en 2023.
- ▶ **231** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **95 708 €**.

Crèche les P'tits Pilous à Maclas

- ▶ Gestion en DSP* par la SPL.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **63 %**
- ▶ **39** enfants accueillis en 2023.
- ▶ **231** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **91 352 €**.

Crèche les P'tits Loupiots à Vérin

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **68 %**
- ▶ **32** enfants accueillis en 2023.
- ▶ **229** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **41 661 €**.

Crèche les P'tits Chaillets à St-Pierre-de-Boeuf

- ▶ Gestion en DSP* par l'ADMR de Saint-Pierre-de-Boeuf.
- ▶ Taux de fréquentation CAF : **67 %**
- ▶ **31** enfants accueillis en 2023.
- ▶ **230** jours d'ouverture.
- ▶ La communauté de communes a participé aux frais de fonctionnement à hauteur de **42 506 €**.

(*) DSP : Délégation de Service Public

LE RELAIS PETITE ENFANCE

- ▶ **103** assistantes maternelles actives sur le territoire.
- ▶ **98** temps collectifs.
- ▶ **38** assistantes maternelles et **105** enfants ont fréquenté régulièrement les temps collectifs du RPE sur l'année.
- ▶ **23** assistantes maternelles se sont formées au Secouriste Sauveteur du Travail (SST) et 30 assistantes maternelles se sont formées au recyclage du SST. Ces formations ont été demandées par les professionnelles de la petite enfance désireuses de connaître les gestes d'urgence pédiatriques.
- ▶ **2** projets culturels et artistiques ont été expérimentés : en lien avec « Les Bravos de la Nuit » (3 médiations culturelles avec la Cie ZEIF) et 1 semaine d'ateliers artistiques dans le cadre de l'action « enfance des arts ».
- ▶ Le spectacle jeune public a réuni **31** personnes (adultes et enfants confondus).
- ▶ Le partenariat avec le centre culturel (médiathèque) a été maintenu lors d'animation autour d'albums jeunesse par les bénévoles.
- ▶ Un spectacle sur l'équité des sexes et les stéréotypes de genres a été proposé aux professionnels de la petite enfance et aux familles du territoire (**155** personnes étaient présentes).

LE PÔLE PARENTS

Les « matins familles » du Pôle Parents

Le Pôle Parents propose un « matin familles » par mois aux familles du territoire et à leurs enfants de moins de 4 ans.

La mise en place d'un partenariat avec la PMI, qui intervient ponctuellement sur des « matins familles », permet aux parents d'échanger en étant encadrés et soutenus par des professionnels pouvant les accompagner autour de difficultés rencontrées dans leur fonction parentales.

- ▶ **9** « Matins Familles » ont été réalisés en 2023 (avec une moyenne de 14 participants).
- ▶ **18** familles et 25 enfants inscrits au Pôle Parents.
- ▶ **9** familles sont venues au moins 3 fois dans l'année.

LES TEMPS FORTS

Part'âge dans tes villages (2^{ème} édition)

Un partenariat autour de la médiation animale a été mis en place avec l'établissement « Le Grillon » dans le cadre de l'action « Part'âge dans tes villages ».

Le RPE a participé à la journée professionnelle organisée par l'association « Les Bravos de la Nuit », le 8 novembre 2023 en intervenant autour d'une table ronde dont la thématique était « L'intérêt des médiations culturelles et artistiques pour le très jeune enfant ».

Le RPE s'est également investi dans la participation de 2 conférences autour de l'éveil culturel et artistiques proposées par Les Bravos de la Nuit.

« Le prix des bout'choux »

Une première édition sur le territoire autour de 5 albums jeunesse dans la thématique de la parentalité.

Les enfants ont choisi leur livre préféré et un partenariat avec les établissements séniors, l'Espace de Vie Sociale et les centres de loisirs, a permis de créer des supports d'animation pour chacun des livres.

Ces supports ont été animés par les bénévoles de la médiathèque de Pélussin et de la bibliothèque de Maclas dans les quatre crèches intercommunales, les centres de loisirs de la SPL, au périscolaire de La-Chapelle-Villars, auprès des enfants de l'AFR et de l'école de Maclas ainsi qu'à l'école de Pélussin.

De beaux moments de partage qui ont touché plus de 300 enfants (entre 18 mois et 6 ans), renforcé un partenariat et permis des rencontres intergénérationnelles. « Le prix des Bout'choux » a été l'occasion d'intégrer la petite enfance dans le projet intergénérationnel « Part'âge dans tes villages ».

Le service Application du Droit des Sols est un service mutualisé et gratuit pour l'ensemble des communes de la communauté de communes.

Sa mission est d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes du territoire par le biais d'une convention.

L'instruction consiste à s'assurer que la demande comprend les pièces nécessaires à fournir, puis à vérifier la conformité du projet par rapport au Plan Local d'Urbanisme de la commune concernée.

La délivrance des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme reste de la responsabilité des Maires.

L'effectif du service est composé de deux personnes à temps plein et d'un renfort administratif à temps partiel à 20 % d'un temps plein (2 demi-journées par semaine).



En 2023, le service a instruit 798 dossiers d'urbanisme.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Permis de Construire	173	194	213	180	172	166	165	161	146
Déclaration Préalable	531	513	487	386	323	303	285	282	268
Permis d'Aménager	9	12	15	8	6	9	7	5	5
Permis de Démolir	3	4	3	3	2	0	1	2	1
Certificat d'urbanisme	82	89	76	136	142	103	129	109	62
TOTAL	798	812	794	713	645	581	587	559	482

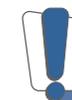
- Le permis de construire : c'est l'autorisation nécessaire pour les travaux de grande ampleur.
- La déclaration préalable : elle concerne les travaux plus modestes.
- Le permis d'aménager : formalité requise pour la création des lotissements.
- Le permis de démolir : en cas de démolition sans reconstruction.
- Le certificat d'urbanisme : c'est un acte administratif dont la valeur demeure principalement informative. Il indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné (limites, taxes, accès aux équipements publics, etc.)

En comparaison de l'année 2022, le nombre de dossiers déposés en 2023 est en légère baisse pour les permis de construire et en légère hausse pour les déclarations préalables, conduisant ainsi au global à un nombre de demandes de dossiers instruits proche de 2022.

L'année 2023 aura été marquée par la poursuite du déploiement de l'instruction dématérialisée.

A ce titre, la communauté de communes a mis en place pour le compte des communes un guichet numérique pour le dépôt en ligne des demandes d'autorisation ; le dépôt au format papier en mairie reste tout de même possible.

À NOTER



1 demande sur 2 est déposée de manière dématérialisée

=> sve.sirap.fr : portail Usager Urbanisme pour les communes du Pilat Rhodanien

Révision de la charte du PNR du Pilat

Le renouvellement de la charte a été engagé par la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2021. Le 1^{er} mars 2023, les services du Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat ont fait parvenir à la CCPR le projet appelé « Charte Martyre ».

La communauté de communes a ainsi saisi ce projet, comme un des documents structurants pour son territoire. La révision de la charte du PNR du Pilat a constitué un véritable fil rouge de l'action communautaire au cours de l'année 2023.

Les différentes commissions thématiques (aménagement du territoire / urbanisme et habitat, agriculture, développement économique, réseaux, environnement, culture) ainsi que le Bureau communautaire ont formulé des observations sur ce projet. Les observations émises par les commissions ont été abordées par le Bureau communautaire. De leur côté, les communes du territoire ont engagé un travail similaire.

Le projet de charte est construit autour de 5 grandes orientations déclinées ensuite en « dispositions », « objectifs de qualité paysagère », objectifs chiffrés et engagements des différents signataires : communes et intercommunalités dont la CCPR :

1. Renforcer le sentiment d'appartenance et l'implication de tous dans le projet de territoire.
2. Accroître la qualité écologique et paysagère du territoire.
3. Développer une économie qui intègre les défis écologiques et sociaux.
4. Accueillir dans des conditions pérennes pour le territoire et ses ressources.
5. Tendre vers une plus grande sobriété et une plus grande résilience.

Un courrier d'avis reprenant les propositions d'adaptation de la CCPR a été envoyé au syndicat mixte du Parc Naturel Régional après débat en conseil communautaire le 22 juin 2023.

Zones d'accélération des Energies renouvelables

La loi du 10 mars 2023 relative à l'Accélération de la Production des Energies Renouvelables (APER) a créé les « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables » afin d'atteindre les objectifs nationaux fixés à horizon 2050.

Les communes devaient définir (initialement avant le 31 décembre 2023 et repoussé au 29 février 2024), après consultation de leurs administrés, les zones d'accélération sur lesquelles elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter aussi bien sur le domaine public que privé.

Cette loi demande aux intercommunalités un appui aux communes et un débat au sein de conseil communautaire prenant acte des cartes communales et de leur cohérence. Les élus ont souhaité que les services de la CCPR accompagnent techniquement les communes de la manière suivante :

- proposition d'une méthodologie pour définir les Zones d'accélération des Energies renouvelables (ZACC) ;
- réalisation des cartes des ZACC proposées par la CCPR pour chaque commune et échanges avec les communes ;
- appui pour la consultation de l'avis du Parc Naturel Régional du Pilat ;
- téléchargement des ZACC sur le portail cartographique pour chaque commune et transmission. avec les communes aux services de l'État. ;
- réalisation de support méthodologique pour la consultation publique (conseils municipaux, réunions publiques éventuelles...).

Afin de répondre aux objectifs portés par la loi APER, les communes ont défini les zones d'accélération pour les filières suivantes :

- **solaire photovoltaïque (sur toitures, au sol et en ombrières),**
- **solaire thermique (sur toitures et en lien avec les réseaux de chaleur),**
- **biomasse-bois énergie et réseaux de chaleur,**
- **géothermie (en surface et profonde).**

Mobilité - schéma directeur cyclable CCPR / CCMP / PNR du Pilat

La CCPR a mené avec le Parc Naturel Régional du Pilat et la Communauté de Communes des Monts du Pilat une étude qui a permis de définir un diagnostic notamment les attentes afin d'aboutir à un schéma directeur cyclable.



Cette étude, pilotée par le Parc Naturel Régional du Pilat et financée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) s'est déroulée sur l'ensemble de l'année 2023

Elle a permis de définir, pour la CCPR, des priorités d'axes cyclables dont l'axe Pélussin / Maclas qui constitue la véritable colonne vertébrale du territoire.

D'autres tracés ont été jugés comme prioritaires par les membres du Bureau communautaire : axe Pélussin / Chuyer / La Chapelle-Villars et l'axe Maclas / Lupé.



M. Charles ZILLIOX, Vice-Président de la communauté de communes a été élu Président du Syndicat Mixte du Parc naturel, le 21 septembre 2023.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2

Etude pré-opérationnelle au service de projets communaux

Cette étude, co-pilotée avec l'EPORA (Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes), a pour objectif d'identifier les sites à enjeux sur cinq communes de la CCPR (Pélussin, Chavanay, Maclas, Saint-Pierre-de-Bœuf et Saint-Appolinard).

Cette étude est centrale dans le programme d'actions du PLH car elle conditionne et détermine les périmètres de certaines actions et les aides financières de la CCPR.

Etude de recensement des logements vacants

Au cours de l'année, la communauté de communes a souhaité mettre en place une base des données recensant les logements vacants sur l'ensemble des communes du territoire. Pour mener à bien cette mission, la CCPR a recruté un stagiaire du mois de mai au mois de septembre.

L'ensemble des logements a été cartographié sur un logiciel libre d'accès et gratuit permettant ainsi aux communes d'avoir une base de logements vacants.

188 logements vacants soit 2,2% des résidences principales privées ont été identifiées comme réellement vacantes suite à cette étude. Le nombre de logements comptabilisés comme vacants par l'INSEE est de 875 logements soit 10,1% des résidences principales privées.



Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental 2018-2023

Le 2^{ème} Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental d'amélioration de l'habitat privé mis en place par l'Etat et le Département de la Loire depuis 2019 s'est achevé en janvier 2023. Les objectifs étaient la lutte contre la précarité énergétique (réalisation d'économie d'énergie) et l'adaptation des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie. La CCPR prenait en charge une partie des frais de dossiers réalisés sur le territoire.

En 2023, le conseil communautaire a validé la poursuite des aides financières et la prise en charge d'une partie des frais de dossiers (200 € pour les dossiers d'adaptation des logements et 320 € pour les dossiers économie d'énergie).

Rénov'actions 42

Rénovation énergétique

371 personnes habitant le territoire du Pilat Rhodanien ont sollicité Renov'actions 42 (contre 449 en 2022).

Une baisse, observée surtout sur les derniers mois de l'année, liée au nombre de transactions, à la diminution du nombre de projet de rénovation en raison de la conjoncture économique et aux annonces MaPrimeRénov'2024 plus favorables, incitant les particuliers à décaler leurs projets à 2024.

Les habitants du Pilat Rhodanien sollicitent davantage Renov'actions 42 que la moyenne départementale (21,6 conseils pour 1000 habitants pour la CCPR contre 15,2 à l'échelle du département). Les permanences (2 journées / mois à la Maison France services) ont permis de répondre à 78 personnes.

Au total, pour l'année 2023, 3 597 500 € de travaux ont été générés soit une moyenne de 209 € par habitant (moyenne de 151 € par habitant à l'échelle de la Loire).

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **24** dossiers de demandes d'aides communautaires ont été validés par la CCPR en 2023 :
 - 7 dossiers adaptation du logement au vieillissement et au handicap dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé.
 - 11 dossiers d'aide à la réhabilitation de logement dans le cadre du PIG départemental d'amélioration de l'habitat privé (+ 7 / 2022).
 - 6 audits énergétiques financés par la CCPR (- 10 / 2022).
- ▶ **24 546** € de subventions accordées dans le cadre du PLH en 2023.
- ▶ **3 740** € de frais de dossier reversés dans le cadre du PIG Départemental d'amélioration de l'habitat privé en 2023.
- ▶ Participations financières des partenaires en 2023 : ADIL **1 855** € ; **3 372** € pour le Fonds Solidarité Logements ; **12 113** € pour l'ALEC.
- ▶ Pour le service Habitat **253** contacts téléphoniques et 10 rencontres.

TEMPS FORTS

- ▶ 2 février 2023 : modification du règlement d'attribution des aides du PLH.
- ▶ 27 avril 2023 : validation du bilan de la 4^{ème} année du PLH en conseil communautaire.
- ▶ 30 mars 2023 : renouvellement de la convention de partenariat à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) de la Loire.
- ▶ 30 mars 2023 : ALEC 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire) – convention de partenariat avec un financement de 0,70 € par habitant soit 12 112,80 €.
- ▶ Juin 2023 : fin du marché de réalisation des audits énergétiques.

LA GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Cela recouvre les ordures ménagères résiduelles (collecte en bacs), le tri sélectif (collecte en apport volontaire au niveau des points tri), et les déchets déposés en déchèterie.

À NOTER

Le service est principalement financé par la redevance incitative (RI).

Le produit de la RI en 2023 s'élève à 1 844 610 € (1 573 312 € en 2022).



Site de compostage partagé

PERSPECTIVES 2024 / 2025

- ▶ Réhabilitation du quai de transfert des ordures ménagères ainsi que de la plateforme des déchets verts en vue de l'apport direct par les particuliers.
- ▶ Poursuite de la réflexion sur la gestion des déchets des professionnels sur le territoire et sur l'opportunité d'un projet de déchèterie dédiée aux professionnels.
- ▶ Poursuite de la réflexion sur les conditions de mise en œuvre du tri à la source des biodéchets (obligation réglementaire à compter du 31/12/2023) : projet d'installation de sites de compostage partagé sur les différentes communes.

FAITS MARQUANTS 2023

- ▶ Mise en place d'une facturation des passages supplémentaires (au-delà de 12) à la déchèterie à Pélussin au 1^{er} janvier 2023.
- ▶ Poursuite de la lutte contre les dépôts sauvages avec la refacturation des frais de collecte aux personnes identifiées (26 refacturations en 2023)
- ▶ Poursuite du travail engagé par le Groupement d'Autorités Concédantes (GAC), en collaboration avec les collectivités adhérentes du SYDEMER et le SICTOM Velay-Pilat, relatif à la création d'un centre de tri adapté aux extensions de consignes de tri des plastiques (obligation réglementaire à compter de 2023) : fin des travaux au second semestre.
- ▶ Organisation d'une campagne de collecte des déchets d'amiante auprès des particuliers en juin (environ 13 tonnes collectées au profit de 29 usagers).
- ▶ Installation de 2 points de compostage partagé sur les communes de Roisey et Véranne et poursuite de la vente de composteurs à tarifs préférentiels (89 composteurs vendus).
- ▶ Passage aux nouvelles consignes de tri des plastiques : renforcement du dispositif de pré-collecte avec la mise en place de 10 nouveaux points tri et du renforcement de points existants.



- ## CHIFFRES CLÉS 2023
- ▶ **1 938** tonnes d'ordures ménagères collectées : baisse de 8,2 % par rapport à 2022. Depuis la mise en place de la redevance incitative, entre 2012 et 2023, la baisse globale se porte à 44,4 % en tonnes et 46,2 % en ratio kg/an/habitant.
 - ▶ **1 513** tonnes de déchets recyclables collectés, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2022, dont 129 tonnes de refus de tri (soit l'équivalent de 7,6 kg/an/habitant).
 - ▶ **3 814** tonnes de déchets collectés en déchèterie, soit -17,7 % par rapport à 2022, dont une forte proportion est envoyée vers le réemploi ou en filière de valorisation (matière, organique ou énergétique). Cette année, les évolutions les plus importantes sont observées sur les gravats (-27,8 %), la ferraille (-25,1 %) et le bois (-27,3 %).
 - ▶ **20 730** entrées en déchèterie (particuliers, artisans et communes), soit une baisse de la fréquentation de 37 % par rapport à 2022. La modification de la facturation explique cette évolution.
 - ▶ **98 %** c'est le taux de valorisation globale de l'ensemble des déchets pris en charge par le service (le taux de valorisation globale correspond au rapport entre la quantité de déchets valorisés (matière ou énergie) et la quantité totale des déchets générés).

L'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la production et la distribution de l'eau aux 14 communes du territoire sont assurées par un unique délégataire de service.

SAUR gère un contrat unique pour le compte de l'intercommunalité, avec l'intégration du contrat historique du secteur du bourg de Chavanay, au contrat principal au 1^{er} janvier 2022.

Le contrat de délégation de service public en cours couvre la période 2020-2027.

La production de l'eau potable est réalisée à partir des puits de la Vallée du Rhône d'une part et des sources du massif du Pilat d'autre part.

Le réseau de distribution s'étend sur 351 km et alimente 9 112 abonnés (données 2023).

Le rendement du réseau est satisfaisant : 81,7 % sur l'ensemble du territoire (données 2023)

Les travaux de renouvellement du réseau, l'investissement pour la création de nouveaux équipements ou l'aménagement d'ouvrages existants, sont portés directement par la communauté de communes.



FAITS MARQUANTS EN 2023

- ▶ Avancement de l'opération de protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086 :
 - sur la commune de Saint- Michel-sur-Rhône, poursuite des études (accord reçu pour le défrichement et avis favorable de la DREAL);
 - sur la commune de Chavanay, réalisation des travaux de protection (adaptation du réseau de collecte et adaptation du bassin aval)
- ▶ Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation de la conduite reliant la station de Jassoux au réservoir de Périgneux (doublement de la conduite de transfert sur la commune de Saint-Michel-sur-Rhône) et lancement de la consultation pour la réalisation des travaux.
- ▶ Poursuite du dossier de DUP pour la mise en service du Puits de Grand Val (commune de Chavanay) et préparation de l'enquête publique.
- ▶ Préparation des travaux de renouvellement de la conduite du secteur de Luzin (RD 1086) à Chavanay, en lien avec la commune (réalisation conjointement à des travaux sur le réseau assainissement collectif).
- ▶ Décision pour la mise en place d'une tarification progressive de l'eau (part collectivité) pour les usagers particuliers et assimilés, à compter de 2024.

PERSPECTIVES 2024 / 2025

- ▶ Réalisation des travaux relatifs à la protection des puits de Jassoux vis-à-vis des eaux pluviales de la RD 1086, sur la commune de Saint- Michel-sur-Rhône.
- ▶ Réalisation des travaux de doublement de la conduite reliant la station de Jassoux (commune de Saint-Michel-sur-Rhône) au réservoir de Périgneux (commune de Chuyer).
- ▶ Renouvellement de la conduite du secteur de Luzin (RD 1086) à Chavanay, en groupement avec la commune (travaux sur le réseau AC).
- ▶ Interconnexion des UDI Fontaine de l'Oronge et Roisey Bessey Malleval à Goëly.
- ▶ Renouvellement et amélioration du poste électrique de la station de Jassoux.
- ▶ Poursuite de la réflexion pour l'amélioration de la qualité des sources de Vèrnanne (remise en service de la chambre de neutralisation).
- ▶ Développement de solutions pour l'accès à l'eau pour tous (borne de puisage monétique).
- ▶ Renforcement du suivi qualité de la nappe du Rhône vis-à-vis des perfluorés, et réflexion sur les actions à mener (adaptation du réseau et mise en place de traitement), en lien avec l'ARS
- ▶ Lancement d'un marché pluriannuel de travaux pour la sécurisation des ressources (clôtures et portails autour des sources et des puits de captage d'eau potable).

L'ENVIRONNEMENT

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La communauté de communes exerce la compétence Assainissement Non Collectif (ANC).

La compétence Assainissement Collectif est exercée par les communes du territoire, en dérogation à la loi NOTRe, suite à l'activation du principe de minorité de blocage sur le territoire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien. En conséquence, la compétence assainissement collectif restera communale jusqu'au 31 décembre 2025.

Etat de la conformité des installations à l'échelle intercommunale au 31/12/2023



Communes	Nombre d'usagers	Nombre d'installations	AVIS CONFORME		AVIS NON CONFORME		
			avis sans réserve P4	avis avec réserves P3	P2 Installation sans impact sur l'environnement	P1 Installation sans impact sur l'environnement	P0 absence d'installation
BESSEY	28	28	8	12	4	2	1
CHAVANAY	282	253	49	33	129	24	9
CHUYER	235	212	51	43	74	33	5
LA CHAPELLE - VILLARS	190	177	46	21	81	18	3
LUPE	8	8	1	2	2	3	0
MACLAS	54	50	15	17	10	4	1
MALLEVAL	144	140	42	17	48	27	4
PELUSSIN	528	484	126	74	201	49	17
ROISEY	77	74	13	6	31	10	9
ST - APPOLINARD	132	123	24	16	53	19	8
ST - MICHEL - SUR - RHÔNE	111	107	24	29	36	11	4
ST - PIERRE - DE - BŒUF	133	133	31	42	44	9	1
VERANNE	177	170	52	58	33	13	12
VERIN	33	30	7	13	7	3	0
S/TOTAL			489	383	753	225	74
TOTAL	2 132	1 989	872		1052		

2023

- Poursuite de l'action pour la mise en conformité des installations non conformes avec la relance des propriétaires d'installations non conformes avec incidence sanitaire et/ou environnementale (installations classées P0 et P1)

LE TOURISME

L'OFFICE DE TOURISME

La communauté de communes confie, à l'office de tourisme du Pilat, les missions d'accueil et de promotion touristique de son territoire en coordination avec la Communauté de Communes des Monts du Pilat et le Parc Naturel Régional du Pilat (PNRP).

Principales activités :

- ▶ l'accueil touristique à l'Office de Tourisme (OT) et la promotion touristique en coordination avec le PNRPet les communautés de communes (Monts du Pilat et Pilat Rhodanien) ;
- ▶ la communication et la mise en place d'animations sur le territoire : pots d'accueil, visites guidées... ;
- ▶ les relations avec les prestataires du territoire ;
- ▶ la saisie d'informations touristiques dans APIDAE ;
- ▶ la commercialisation de prestations de services touristiques (visites, journées, séjours ...)
- ▶ les activités d'accompagnements : visites guidées (Chavanay, Malleval, Pélussin), visites animées pour les classes, accompagnement en randonnée et course d'orientation ;

Une fréquentation très météo dépendante et impactée par le contexte socio-économique.

Cette saison 2023 a été marquée par une météo maussade lors des ponts de printemps qui aura eu un impact non négligeable sur la fréquentation et les réservations à cette période.

La saison touristique estivale, quant à elle, aura débuté de manière plus tardive qu'à l'habitude avec une arrivée significative de la clientèle à partir de la 3^{ème} semaine de juillet.

On notera une augmentation des séjours de la clientèle étrangère, notamment en dernière minute, venue chercher des conditions climatiques plus clémentes que dans le Nord de la France.

CHIFFRES CLÉS 2023

Office de Pélussin

- ▶ 5 250 visiteurs : - 10 % / saison 2022 .
- ▶ 93 % de la clientèle est française dont + de 50 % de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- ▶ 7 % de fréquentation étrangère avec comme principaux pays : les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne.
- ▶ 210 journées d'ouverture (en 2022 : 222 jours d'ouverture).

Office de Malleval (ouvert de mai à octobre)

- ▶ 4 290 visiteurs : + 6,9 % / saison 2022.
- ▶ 10,5 % c'est la fréquentation étrangère (7 % en 2021).
- ▶ 105 journées d'ouverture (en 202 : 102 jours d'ouverture).

ViaRhôna

- ▶ 169 292 passages sur la ViaRhôna comptabilisés par l'éco-compteur de l'Île du Beurre (-6% par rapport à 2021).

Sites Internet et réseaux sociaux

- ▶ 319 636 visiteurs uniques (+19 %) / 481 197 visites sur le site www.pilat-tourisme.fr
- ▶ 17 900 abonnés (+12 % / 2022) sur la page Facebook.
- ▶ 7 600 abonnés Instagram (+ 9 % / 2022).



LES ANIMATIONS

Animations de l'Office de Tourisme

- 638 VISITEURS**
LORS DES VISITES QUOTIDIENNES DE MALLEVAL
94 DATES DU 22/04 AU 30/09
- 28 PERSONNES**
LORS DES POTS D'ACCUEIL À ST-PIERRE-DE-BOEUF
CHAQUE LUNDI DU 24/07 AU 21/08
- 61 PERSONNES**
LORS DES EN(QUÊTES) DE VACANCES À PÉLUSSIN
CHAQUE LUNDI DU 24/07 AU 21/08
- 316 PARTICIPANTS**
LORS DE LA MONTÉE DU COL EMBLÉMATIQUE DE L'OEILLON
LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

LES POINTS POSITIFS

- ▶ Hausse de la fréquentation au bureau de Malleval.
- ▶ Retour de la clientèle étrangère.
- ▶ Augmentation de la durée des séjours.
- ▶ Création d'un espace boutique à Malleval et développement du CA lié.
- ▶ Mise en place des accueils hors les murs.
- ▶ Fréquentation de nos outils digitaux toujours en hausse.
- ▶ Popularité de notre destination en ligne.
- ▶ Renouvellement des animations de l'Office de Tourisme.
- ▶ Elargissement de la programmation " Bougez dans le Pilat " au Pilat Rhodanien notamment avec les offres aquatiques.



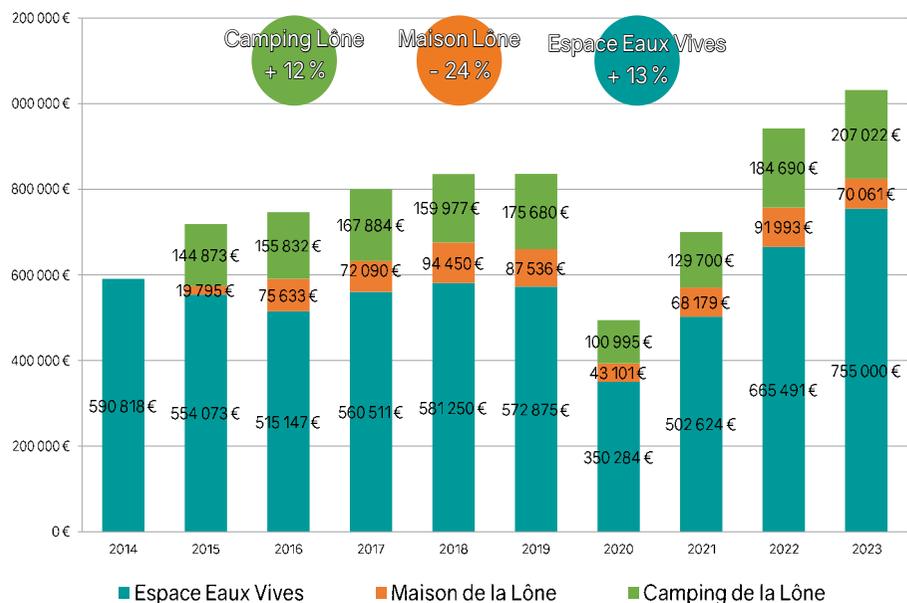
LE TOURISME

LA BASE DE LOISIRS *

(*) La base de loisirs située à Saint-Pierre-de-Boeuf, comprend le site de la rivière artificielle « l'Espace Eaux Vives », le camping de la Lône, la Maison de la Lône (gîte) avec son point info tourisme et l'espace détente (zone arborisée autour de ces structures).

2023 restera une année de référence en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires sur le camping et l'espace eaux vives.

Répartition des recettes des structures de la base de loisirs



Chiffre d'affaires des différentes structures (comparatif 2022 / 2023) :

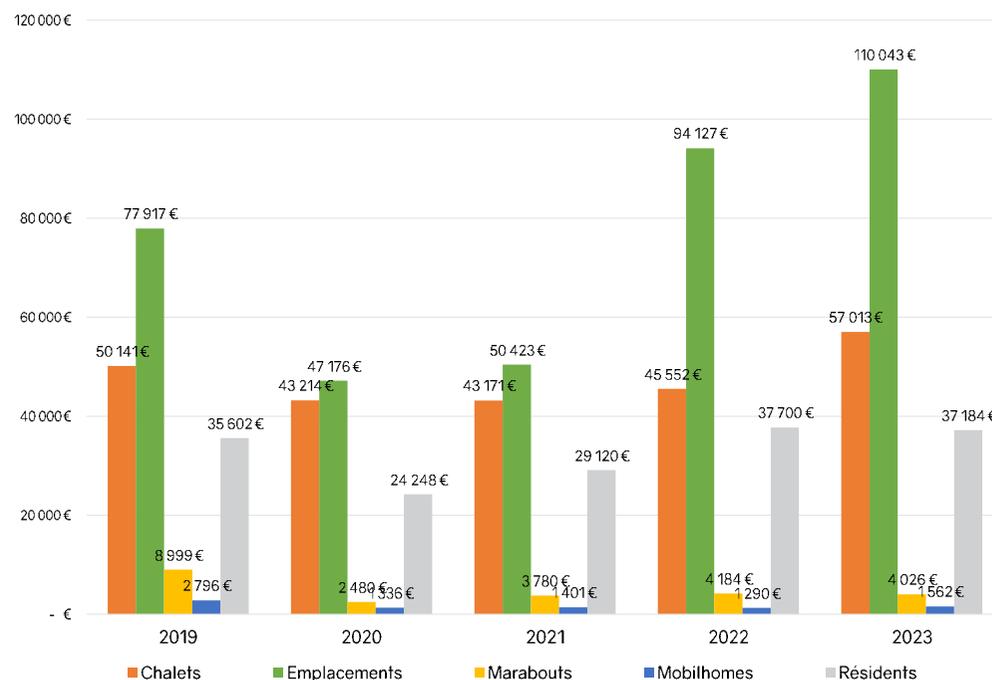
	Prog.	Écart en €
Espace Eaux Vives	+ 13 %	+ 89 509 €
Camping de la Lône	+ 12 %	+ 22 332 €
Maison de la Lône	-24 %	-21932 €

La fréquentation du gîte de la maison de la Lône a diminué suite à l'annulation de deux groupes qui réservaient habituellement le gîte complet sur la période estivale.

Le camping de la Lône

Pour cette saison touristique, le camping de la Lône est resté ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre pour la partie emplacement. Comme en 2022, la saison 2023 est marquée par le vif succès de la location d'emplacements pour tentes et caravanes.

Répartition des recettes par type d'hébergement

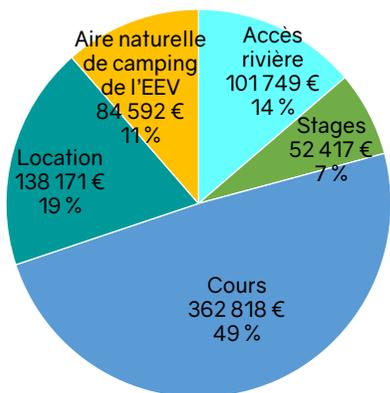


LE TOURISME

LA BASE DE LOISIRS

L'Espace Eaux Vives

Répartition des recettes par activité



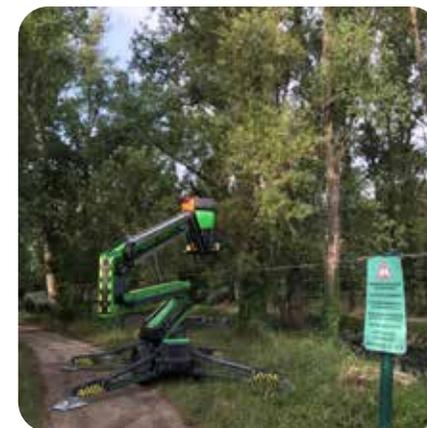
CHIFFRES CLÉS 2023

- ▶ **54 134** : nombre d'entrées payantes en 2023 à l'Espace Eaux Vives (EEV).
- ▶ **14 €** : panier moyen de l'entrée à l'EEV.

LES INVESTISSEMENTS



- ▶ La construction d'un hangar de stockage de 90 m² pour le Comité Régional de Canoë-Kayak et l'Espace Eaux Vives (avril 2023).



- ▶ Suite à l'expertise de l'ensemble des arbres de la base de loisirs effectuée par l'ONF en fin d'année 2022, une intervention d'élagage et d'abattage a été réalisée sur plus de 160 arbres pour garantir aux mieux la sécurité des usagers.



- ▶ Installation de nouveaux bancs qui va être poursuivie sur l'année 2024 avec la mise en place d'une nouvelle signalétique.

- ▶ Au camping de la Lône la mise en place d'un plafond suspendu, dans les sanitaires, a permis d'améliorer le confort de la clientèle. (Plus de courant d'air et visuel plus agréable)

- ▶ Sur l'espace détente et l'Espace Eaux Vives, le démontage des barbecues a été réalisé suite aux incivilités durant l'été et au nouvel arrêté du 27 octobre 2023 interdisant : les feux, la baignade en dehors des zones dédiées, la pratique du camping et du caravaning et l'obligation de tenir les chiens en laisse.

▶ L'Espace Eaux Vives a accueilli les meilleurs français en kayak de descente pour les sélections de l'équipe de France juniors et seniors.



LA MÉDIATHÈQUE LE SHED

La médiathèque est restée ouverte du mardi au samedi.

L'équipe

- ▶ En 2023, l'équipe d'agents reste composée de 3,5 Équivalents Temps Plein et a pu accueillir 5 stagiaires durant l'année.
- ▶ Bénévoles : 29 bénévoles - 18 bénévoles impliqués sur les permanences - 14 bénévoles investis sur les accueils scolaires et les animations

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **3 010** emprunteurs actifs (2 950 en 2022 et 2 816 en 2021) dont 1 750 (59 %) sur la médiathèque Le Shed à Pélussin.
- ▶ **128 318** : nombres de documents empruntés sur l'ensemble du réseau.
- ▶ **91** accueils scolaires (43 séances pour les maternelles et 48 séances pour les classes de primaires).
- ▶ **4** séances pour les centres de loisirs.
- ▶ **3** accueils pour le Relais Petite Enfance.

22 visites d'expositions

LES ANIMATIONS EN 2023

- ▶ Exposition photos de **Natch Geskoff** sur la thématique de l'arbre avec des rencontres de l'artiste et du public et avec les scolaires.



- ▶ **Atelier d'initiation à la généalogie** : conférence découverte sur la généalogie et une conférence en psycho-généalogie « le poids des mémoires familiales ».
- ▶ **Conférence de Gisèle Souchon** : l'Arbre et le philosophe, en partenariat avec « Livre Ensemble » Fête du Livre de Roisey complétée par la projection du film « Le Chêne » au CinéPilat et l'organisation d'un concours photos sur le thème de l'arbre.

- ▶ Exposition de l'illustratrice jeunesse **Juliette Lagrange** complétée de 2 ateliers-rencontre du public avec l'artiste et 11 accueils scolaires.



- ▶ **OFNIBUS** : objets filmiques non inventoriés (résidence d'archives itinérante).
- ▶ Une découverte de l'histoire locale au travers du **collectage de films amateurs**. Une opportunité pour les propriétaires de récupérer une version illisible de contenus souvent devenus illisibles. Journées de collectage de films amateurs ont été proposées. Ceux-ci ont été numérisés et remis aux propriétaires : 2 journées de restitution ont été proposées au public sous forme d'un montage projeté au cinéma.
- ▶ « **Curieux voyageurs** » : accueil de l'auteur Rémi Huot, en partenariat avec l'association DADL.
- ▶ « **Sortie de Résidence** » de la Cie Zeif pour le spectacle Inuksuk présenté dans le cadre du Festival et en partenariat avec Les Bravos de la Nuit.

- ▶ Rencontre-dédicace avec **Serge Malfois** auteur de « L'Europe inachevée » d'Aristide Briand, ancien député de la Loire ou la nouvelle guerre de Cent ans.
- ▶ Rencontre-dédicace avec **Frédéric Perez** auteur de « Le violeur de mémoire » dans le cadre de l'action Part'âge dans tes villages, en partenariat avec la Maison France services.
- ▶ **Braderie** du 30 août au 7 octobre : vente des documents retirés des collections de la médiathèque au prix de 1€. Cette manifestation très appréciée permet d'assurer une gestion maîtrisée des collections. Recette de 2 007 €.

Les animations jeunesse :

- ▶ **Organisation d'un Escape Game** « Le Trésor de Calypso » qui a rencontré un grand succès avec 124 sessions et 550 personnes.



- ▶ **Prix Bout'Choux** : présentation de 5 albums pour les tout-petits jusqu'à 4 ans dans les écoles, crèches, centres de loisirs du territoire intercommunal ; puis présentation du matériel d'animation réalisé par les enfants, résidents seniors, équipes des structures participantes afin d'élire le livre et l'animation préférée des enfants.
- ▶ **Ateliers philo pour enfants** : cycle de 4 ateliers proposant aux enfants d'échanger sur le thème de la nature
- ▶ **La Ronde des Livres** : 4 rendez-vous proposés par les bénévoles de la médiathèque et l'association « Des Amis et des Livres » pour la découverte d'histoires animées, en lien avec l'actualité du Centre Culturel
- ▶ **Part'âge dans tes villages** : spectacle, ronde des livres.
- ▶ **Festival du Cinéma solidaire** : participation au projet par le développement des collections sur la thématique de la solidarité, Ronde des Livres sur ce thème, ateliers philosophiques à destination des enfants.

LE CINÉPILAT

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **25 022** entrées CNC (21 032 en 2022 / 26 587 en 2019) dont :
 - **3 638** entrées pour les séances scolaires (2 976 en 2022) soit 14 % de la fréquentation.

La fréquentation du CinéPilat est en baisse de 0,84 % par rapport à la moyenne des années 2017 à 2019. Fréquentation à comparer au regard de la baisse nationale de 13 %.
- ▶ **669** séances (séances CNC + hors film) dont :
 - 78 séances événements,
 - 8 séances seniors privées,
 - 12 séances séances spéciales à destination du public adolescents et avec les CinéPampilles
- ▶ **37** spectateurs en moyenne par séance (32 en 2022).
- ▶ **5 €** : prix du ticket moyen
- ▶ **36 %** des entrées effectuées avec une « carte abonnement ».

Le box office du CinéPilat...

Le box office du CinéPilat suit la tendance nationale avec aux 4 premières places des succès qui ont rythmé le début d'année et les vacances d'hiver *Avatar 2* et *Asterix et Obélix L'empire du milieu*, ainsi que celles du mois d'avril d'ordinaire plus timides *Super Mario Bros le film*.

FILMS	Nombre séances	Spectateurs	Spect. / Séance
Asterix et Obélix empire	7	752	107
Sur les chemins noirs	7	657	97
Super Mario Bros le film	7	536	77
Avatar la voie de l'eau	9	454	50
Wish Asha et la bonne	8	411	51
Interdit aux chiens et aux italiens *	7	374	53
La chambre des merveilles	6	369	62
Les trois mousquetaires	5	349	70
Le garçon et le héron *	6	349	58
Mousquetaires Milady	4	347	87

* films Art et essai

Le CinéPilat conserve son classement Art et Essai et les labels « Jeune Public » et « Patrimoine », et bénéficie ainsi d'une subvention de fonctionnement de 12 993€.

Du côté des films Art et Essai, *Interdit aux chiens et aux italiens* se distingue avec brio grâce au bouche à oreille et un engouement médiatique qui a permis à ce beau film d'animation de rencontrer son public.

LES ANIMATIONS

Les partenariats locaux :

Programmation d'animations communes pendant le festival Les Bravos de la Nuit, Les Toiles des Mômes et le Festival du cinéma solidaire ;

▶ Festival du 1^{er} film d'Annonay – séance de *Joyland* présentée par Gaël Labanti, directeur artistique du festival.

▶ En partenariat avec l'association Vent de Bio. Les *Immortelles / Bienveillance paysanne / Chonchon le plus mignon des cochons* :



▶ *L'avenir des forêts* a déjà 130 ans : en partenariat avec le Parc du Pilat, dans le cadre de la journée internationale des Forêts.



▶ Festival du court métrage de Clermont Ferrand : des séances scolaires et une séance publique accompagnée par Bertrand Rouchy.

A NOTER

▶ Les séances accompagnées, jeune public ou non (atelier, ciné-échange, goûter, soirée thématique...), sont largement plébiscitées et attendues notamment à chaque vacance scolaire pour les films familiaux.

▶ Introduction à l'univers du jeu de rôle par L'Antre de l'imaginaire autour du film *Donjons et dragons*.

▶ OFNIBUS, Résidence d'archives du Pilat : collectage, numérisation, archivage et création d'un moyen métrage avec les archives des participants.

▶ Séance du film *Petites*, accompagnée par le CHAPI et en présence de Gérard Soria.

▶ Partenariat avec La Source de Bien être autour du film *Des mains en or*.

▶ Festival Les Bravos de la Nuit : 2 séances en présence de l'équipe du festival et de comédiens.

▶ La Fête du livre de Roisey : Projection de *Le Chêne* sur le thème « Forêt et littérature ».

▶ France Alzheimer Loire : projection de *Une vie démente*.

▶ Association Mouvement et Présence : performance dansée proposée en avant séance, autour du film *Last dance !*

▶ Ciné échange avec la Maison de santé de Pélussin « Prévention aux écrans ».

▶ Festival du cinéma solidaire : un ciné débat en présence du Rhodia Club tennis de table : une séance jeune public « Cin'adapté » en présence de groupe en situation de polyhandicap.

▶ Club d'escrime de Vienne : démonstration d'épée autour du film *Les 3 Mousquetaires : Milady*.



LE CINÉPILAT

LES ANIMATIONS

Les équipes de films accueillies :

- ▶ Jimmy Laporal pour son film *Les Rascals*. Quiz musical en avant-séance coanimé par les CinéPampilles.
- ▶ JRéhin Hollant, actrice du film *Un homme heureux*.
- ▶ Christiane Mordelet pour son film *Je reviendrai danser dans les dunes*. Séance délocalisée du Festival Curieux Voyageurs.
- ▶ Mathias Gokalp, pour son film *L'Etabli*.
- ▶ Jean-François Pignon pour son film *40 jours, 4 criollos et du silence*. En partenariat avec le Centre Equestre Cheval musical de Pélussin.
- ▶ Gilles Perret pour son film *La ferme des Bertrand*. Echange en visio conférence.



Jimmy Laporal pour son film Les Rascals avec les CinéPampilles



Echange en visio avec Jean-François Pignon



LES ANIMATIONS

Les animations pour le jeune public :

- ▶ **Ciné Concert** du film *Ma vache et moi* : inauguration du Festival jeune public Tous en salle. Lucas Mège aux percussions et Nathanaël Bergèse au piano.
- ▶ **Autour du programme de courts métrages** : histoire lue et atelier *Mais, où est passé Pompon Ours ?* animé par l'équipe d'animation de la médiathèque.
- ▶ **Soirée Chasse au trésor** (animation CinéPampilles) : diffusion de *Les Goonies*, *Pirates des Caraïbes: la malédiction du Black Pearl* et *Indiana Jones et le Cadran de la destinée*. Food truck tenu par « Ti coin réunionnais »
- ▶ **Festival Fureurs d'avril** avec les CinéPampilles : des après-midi Ghiobli, une soirée monstres, 2 week-ends jeux vidéos (autour de *Suzume* et *Super Mario Bros*) en partenariat avec la médiathèque.
- ▶ **Atelier « Graine de jardinier »** autour de Contes de printemps
- ▶ **Des Ciné Glaces** pour le Little Films Festival : chaque mercredi de juillet, un programme de courts métrages.
- ▶ **Festival Jeune public Les Toiles des Mômes** : des ateliers (nœuds marins / décoration nature / Ma forêt d'automne en collage / découvert de l'illusion d'optique / création de tornades /pâte à modeler), un quiz sur les couleurs, des avant-premières !
- ▶ **Des cin'adaptés** : un mercredi par mois, une séance ouverte à tous en présence de groupes en situation de polyhandicap (IMEP, IME...).



Soirée Chasse au trésor



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU PILAT RHODANIEN

2023 | RAPPORT D'ACTIVITÉ

BESSEY
CHAVANAY
CHUYER
LA CHAPELLE-VILLARS
LUPÉ
MACLAS
MALLEVAL
PÉLUSSIN
ROISEY
SAINT-APPOLINARD
SAINT-MICHEL-SUR-
RHÔNE
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF
VERANNE
VÉRIN

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

Tél. 04 74 87 30 13 - ccpr@pilatrhodanien.fr

www.pilatrhodanien.fr

Rapport d'activité de la
Communauté de Communes du Pilat Rhodanien

Crédits photos : CCPR - Pixabay - Fotolia